

TRANSPORTS SCOLAIRES

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PARENTS

Au regard de la situation sanitaire, nous invitons les parents d'élèves à ne pas se déplacer physiquement à l'agglomération pour inscrire leur enfant, mais à privilégier, autant que possible, l'inscription en ligne ou l'envoi du dossier d'inscription par courrier. L'accueil physique aura lieu : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. En dehors de ces horaires, l'accueil sera possible **UNIQUEMENT** sur rendez-vous préalable.

A | ÉLÈVE (en lettres majuscules)

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE SEXE F M

NUMÉRO DE DOSSIER INDIQUÉ SUR LA CARTE T'CAP (LE CAS ÉCHANT)

B | PARENTS - TUTEUR - REPRÉSENTANT LÉGAL (en lettres majuscules)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉL. FIXE TÉL. PORTABLE*

* J'accepte de recevoir des SMS en cas de fonctionnement perturbé OUI NON COURRIEL @

C | ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2020-2021

Préciser : école primaire, collège, lycée, lycée technique, lycée professionnel

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT

CLASSE (EX : CP, SECONDE...)

D | TRANSPORT DEMANDÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Trajet 1	MONTÉE (ville) <input type="text"/>	DESCENTE <input type="text"/>
----------	-------------------------------------	-------------------------------

Parents séparés : les 2 parents doivent résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

NOM PARENT 2

PRÉNOM PARENT 2

ADRESSE PARENT 2

VILLE CODE POSTAL

Trajet 2	MONTÉE (ville) <input type="text"/>	DESCENTE <input type="text"/>
----------	-------------------------------------	-------------------------------

PHOTO
OBLIGATOIRE
SI L'ÉLÈVE NE POSSÈDE
PAS LA CARTE T'CAP

CADRE RÉSERVÉ
À LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

- 90 € année complète (nouvel inscrit)
- 70 € année complète (renouvellement)

- 70 € 2 trimestres (à partir du 19/12/2020)
- 45 € 1 trimestre (à partir du 01/04/2021)
- Exonération

Numéro de dossier

Numéro de carte

SIGNATURE DES PARENTS
OBLIGATOIRE

J'atteste l'exactitude des informations portées ci-contre.

fait à :

le :

Signature :

Toute fausse déclaration dégage la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche de toute responsabilité.

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES USAGERS SCOLAIRES SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DE TRANSPORT ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ ET D'ASSURANCE.

Rappel : les élèves de moins de 5 ans ou résidant à moins de 3 km de l'école sont pris uniquement dans la limite des places disponibles durant toute l'année scolaire.

1 - QUI EST CONCERNÉ ?

Tout élève domicilié ET scolarisé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, âgé de plus de 5 ans et résidant à plus de 3 km de l'établissement scolaire.

ATTENTION ! Les élèves ne fréquentant pas l'établissement le plus proche du domicile devront soit payer une surtaxe de 90€, soit prendre un abonnement commercial de 130€ sur internet (à l'adresse : <https://tcap.monbus.mobi>) ou à la boutique T'CAP, 2 cours de l'Esplanade à Privas.

2 - COMMENT REMPLIR CET IMPRIMÉ ?

2.1 - Dans le cas où vous devriez régler la participation familiale, joignez un chèque libellé à l'ordre de « Régie Transports Scolaires CAPCA » d'un montant de 90 € pour les nouveaux inscrits ou d'un montant de 70 € pour les élèves ayant réglé l'abonnement scolaire annuel de 90 € pour 2019/2020.

2.2 - Dans la partie inférieure, complétez les cadres A, B, C et D le plus précisément possible.

2.3 - La carte « T'CAP » valable 5 ans concerne les élèves qui empruntent le réseau T'CAP, plus d'infos à l'adresse :

<https://tcap.monbus.mobi>

- Pour ceux qui ne possèdent pas encore de carte « T'CAP », vous devez envoyer une photo d'identité en précisant le nom, le prénom et l'agrafer à l'imprimé.

- Pour ceux qui ont déjà la carte « T'CAP », vous devez vous réinscrire aux transports et votre abonnement sera automatiquement rechargé sur celle-ci.

2.4 - Transmettez cette fiche au pôle « Mobilité et environnement » (adresse ci-dessous) pour que la demande puisse être traitée.

- Pour les nouveaux inscrits, la carte de transport sera remise à votre enfant par son établissement scolaire à partir de la rentrée sauf pour les renouvellements de carte « T'CAP ».

3 - PARTICIPATION DES FAMILLES

Pour l'année scolaire 2020-2021, la participation familiale est d'un montant de 90€ par enfant pour une nouvelle inscription et d'un montant de 70 € pour un renouvellement.

CONDITIONS DE GRATUITÉ DE LA PARTICIPATION FAMILIALE :

1 - Pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600€ : Joindre à la demande une photocopie de l'attestation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de la MSA mentionnant le quotient familial datée **entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2020**.

2 - Pour les familles de 4 enfants et plus (hors enseignement supérieur), tous scolarisés et empruntant les transports : gratuité du titre de transport à partir du quatrième enfant transporté. Joindre une copie de l'ensemble du livret de famille complétée par le nom et l'adresse de l'établissement scolaire des autres enfants scolarisés.

3 - Elèves dont les parents sont séparés : remplir précisément le cadre D de ce formulaire.

IMPORTANT

L'abonnement scolaire est valable uniquement en période scolaire dans la limite de 4 trajets par jour entre 6h45 et 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et entre 6h45 et 13h45 les mercredis (en dehors de ces créneaux horaires et pendant les vacances scolaires, l'élève devra payer sa place).

**Ce formulaire est à renvoyer à Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
Pôle « Mobilité et Environnement », 1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 Privas Cedex
Téléphone : 04 75 64 07 07 - Courriel : inscription@privas-centre-ardeche.fr**

Renseignements sur l'inscription à l'adresse : www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription